



POM : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU MODE DEGRADÉ !

Alors que nos effectifs fondent comme neige au soleil et que le quotidien des agents devient une lutte pour la sécurité, la direction de la Maison d'Arrêt de Dijon s'enfonce (sciemment ?) dans un déni de réalité abyssal.

Sous couvert d'une « expérimentation » du Portail à Ondes Millimétriques (POM), nos dirigeants sacrifient les conditions de travail et la sécurité des personnels. Les Organisations syndicales représentative avaient pourtant alerté lors d'une réunion qui n'en avait que le nom !

LE POM : LA PRIORITÉ DE LA COM', AU MÉPRIS DU TERRAIN !

Pour armer ce fameux POM, la direction n'hésite pas à supprimer le poste PEP 2 historique. Résultat ? Un service davantage dégradé, une charge de travail qui explose et une sécurité mise à mal, **tout le contraire du but recherché !**

Le **SLP FO Justice** MA Dijon dénonce :

- Au Quartier Femmes : La direction s'obstine à prélever un agent pour le POM, tombant ainsi à 3 personnels. Dans le même temps, elle impose le dispositif « Surveillant Acteur ». Cherchez l'erreur ! Ce régime a été travaillé et calibré avec 4 agents. La direction exige l'impossible et met les collègues en porte-à-faux.
- Des engagements non tenus : Le **SLP FO Justice** MA Dijon avait pourtant arraché une promesse : limiter les mouvements au strict minimum les jours de « dépeuplement » des bâtiments. Résultat ? **Rien. Nada.** Les promesses verbales s'envolent, et la sécurité avec.

Le **SLP FO Justice** MA Dijon EXIGE DES ÉCRITS !

Parce que les paroles n'engagent que ceux qui les écoutent, Le **SLP FO Justice** MA Dijon avait exigé l'inscription noire sur blanc du principe de service minimum par note de service. STOP AU MODE DÉGRADÉ PAR NÉGLIGENCE ET PAR INTÉRÊT !

Le **SLP FO Justice** MA Dijon exige dans les plus brefs délais :

1. L'ARRÊT OU LA REFONTE IMMÉDIATE DU POM : On ne joue pas avec la sécurité pour tester des organisations quand les coursives crient famine d'effectifs.
2. LE STRICT RESPECT DU SERVICE MINIMUM : En mode dégradé, c'est DOUCHES – PROMENADES – REPAS, et rien d'autre ! Nous exigeons que ce principe soit gravé dans une note de service immédiate.
3. LA CONVOCATION D'UN CSA D'URGENCE : Pas en juin, pas « plus tard » ! La crise est **MAINTENANT**. La direction doit soumettre au vote un changement structurelle aussi important !

Les agents de Dijon ne sont pas des variables d'ajustement pour des objectifs hors-sol !

SLP FO Justice MA Dijon

Le : 07.05.2026

Le Bureau Local

